

ÈRE RÉPUBLICAINE.

L'ère vulgaire est abolie pour les usages civils.

L'ère des français compte de la fondation de la République qui a eu lieu le 22. Septembre 1792. de l'ère vulgaire, jour, où le soleil est arrivé à l'équinoxe vrai d'automne en entrant dans le signe de la balance, à 9 heures 18 minutes, 30 secondes, de matin, pour l'observatoire de Paris.

Chaque année commence à minuit avec le jour où tombe l'équinoxe vrai d'automne pour l'observatoire de Paris.

L'année est divisée en douze mois égaux de trente jours chacun; après les douze mois sui-

vent cinq jours pour compléter l'année ordinaire, ces cinq jours n'appartiennent à aucun mois.

Les cinq derniers jours de l'année du Calendrier Républicain porteront à l'avenir le nom de Jours Complémentaires.

L'année ordinaire reçoit un jour de plus, selon que la position de l'équinoxe le comporte, afin de maintenir la coïncidence de l'année civile avec les mouvemens célestes ; ce jour appelé jour de Révolution est placé à la fin de l'année et forme le sixième des Jours Complémentaires.

La période de 4. ans, au bout de laquelle cette addition d'un jour est ordinairement nécessaire, est appelée FRANCIADE, en mémoire de la Révolution, qui après quatre ans d'efforts, a conduit la France au Gouvernement Républicain ; la quatrième année de la Franciade est appelée Sextile.

LES NOMS DES MOIS SONT

Pour l'Automne. { Vendémiaire.
 Brumaire.
 Frimaire.

Pour l'Hiver { Nivôse.
 Pluviose.
 Ventose.

Pour le Printems. { Germinal.
 Floréal.
 Prairial.

Pour l'Été. { Messidor.
 Thermidor.
 Fructidor.

Chaque mois est divisé en trois parties égales, de dix jours chacune, qui sont appellées Décades,

Les noms des jours de la Décade sont :

Primidi.

Duodi,

Tridi.

Quartidi.

Quintidi.

Sextidi.

Septidi.

Octodi

Nonidi.

Décadi.

Tous les actes publics seront datés suivant la nouvelle organisation de l'année.

Les professeurs, les instituteurs et institutrices, les pères et mères de famille, et tous ceux qui dirigent l'éducation des enfans s'empres-
ront à leur expliquer le nouveau Calendrier conformément à l'instruction qui y est annexée.

Le Calendrier Républicain, le seul, que recon-
naisse la constitution et les lois, est une
des institutions les plus propres à faire oublier
jusqu'aux dernières traces du Régime royal, no-

biliaire, et sacerdotal, et on ne saurait par conséquent trop s'occuper des moyens de faire cesser les résistances, qu'il éprouve encore de tous les hommes liés par la force de l'habitude aux anciens préjugés.

DÉCADIS.

Les Décadis et les jours des Fêtes nationales sont des jours de repos dans la République.

Les autorités constituées, leurs employés, et ceux des bureaux au service public, vaquent les jours énoncés, sauf les cas de nécessité, et l'expédition des affaires criminelles,

Les écoles publiques vaquent les mêmes jours, ainsi que les écoles particulières et pensionnats des deux sexes. Les Administrations feront fermer les établissemens d'instruction où l'on ne se conformerait pas à cette disposition.

Les ventes à l'encan ou à cri public n'ont pas lieu les mêmes jours. Il ne se fait aucune exécution criminelle.

Les significations, saisies, contraintes, ventes, et exécutions judiciaires n'ont pas lieu aux jours affectés au repos des Citoyens, à peine de nullité.

Durant les mêmes jours les boutiques, magasins, et ateliers seront fermés, sous les peines portées en l'article 605. du code des délits et des peines; sans préjudice néanmoins des ventes ordinaires de comestibles, et objets de pharmacie.

Tous travaux dans les lieux et voies publiques, ou en vue des lieux et des voies publiques sont interdits durant les mêmes jours; sauf les travaux urgens spécialement autorisés par les corps administratifs, et les exceptions pour les travaux de la campagne pendant le tems des semailles et de recolte.

FETES NATIONALES.

Pour rappeler l'homme à la pensée de la divinité, et à la dignité de son être, il sera institué des fêtes.

XVIII

Elles emprunteront leurs noms des événemens glorieux de la Révolution, des vertus les plus chères et les plus utiles à l'homme, et des plus grands bienfaits de la nature.

Dans chaque Canton de la République il sera célébré des fêtes nationales, SAVOIR :

- 1. Vendémiaire - *Fête de la Fondation de la République.*
- 30. Ventose - *De la Souveraineté du peuple.*
- 10. Germinal. - *De la jeunesse,*
- 10. Floréal. - *Des époux.*
- 10. Prairial. - *De la reconnaissance.*
- 10. Messidor. - *De l'agriculture.*
- 26. Messidor. - *Fête du 14. juillet - vieux style - la prise de la Bastille.*
- 9 et 10 Thermid. - *De la liberté.*
- 23. Thermidor. - *Fête du 10 Aout - v. s. en mémoire de la juste punition du dernier Roi des français.*

10. Fructidor, - *Fête des vieillards.*
18. Fructidor, - *Chûte d'une faction de royalistes.*

La célébration des Fêtes Nationales de Canton consiste :

En chants patriotiques.

En discours sur la morale du citoyen.

En banquets fraternels.

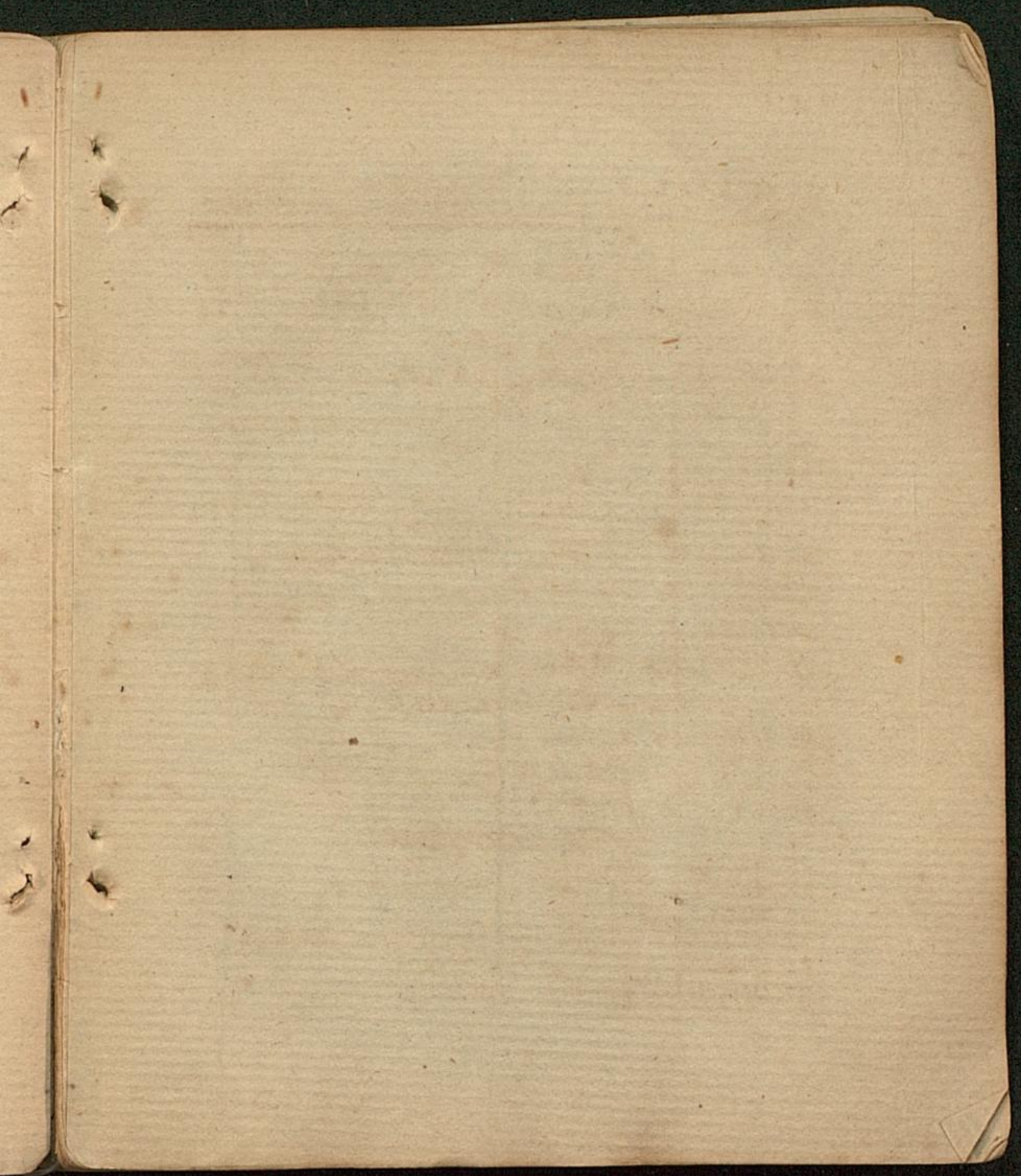
En divers jeux publics , propres à chaque localité , et dans la distribution des récompenses aux élèves , qui se sont distingués dans les écoles nationales, aux inventions et découvertes utiles, aux succès distingués dans les arts, aux belles actions , et à la pratique constante des vertus domestiques , et sociales.

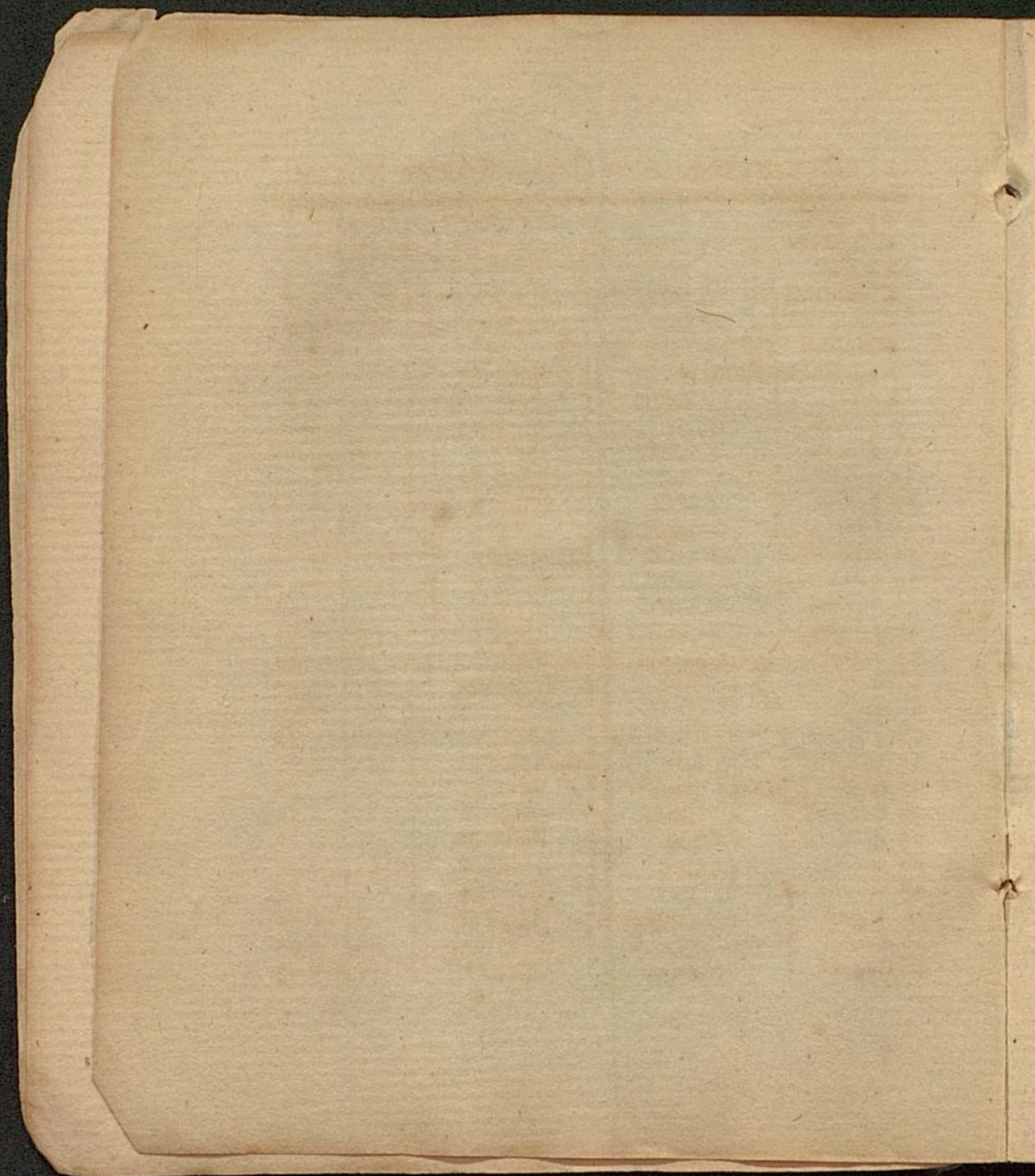


Vendémiaire.

| Marchés et foires.

1 primidi	Septembre 1799.	23 lundi	
2 duodi		24 mardi	
3 tridi.		25 mécr.	Aix-la-chapelle. Crevelt.
4 quartidi		26 jeudi	
5 quintidi		27 vend	Bruel.
6 ssxtidi		28 sam.	Cologne.
7 septidi		29 Dim. ☉	
8 octidi		30 lundi	Hittemberg, cant. de Sittard.
9 nonidi		1 mardi	Viersen.
10 Décadi		2 mécr.	
11 primidi	3 jeudi	Aix la ch. Linnich Calcar.	
12 duodi	4 vend	Cologne.	
13 tridi	5 sam.	Hardenberg. Gemund.	
14 quartidi	6 Dim. ☽		
15 quintidi	7 lundi	Eschweiler, Waldniel.	
16 sextidi	8 mardi		
17 septidi	9 mécr.		
18 octidi	Octobre.	10 jeudi	Cologne, Dahlen-Heinsb.
19 nonidi		11 vend.	Xanten.
20 Décadi		12 sam.	
21 primidi		13 Dim. ☽	Aix la Chapelle.
22 duodi		14 lundi	Cleeve.
23 tridi		15 mardi	
24 quartidi		16 mécr.	Cologne.
25 quintidi		17 jeudi	Juliers.
26 sextidi		18 vend.	Wickeratsberg.
27 septidi		19 sam.	
28 octidi	20 Dim. ☽	Arcan, Cant. Gueldres.	
29 nonidi	21 lundi	Urdingen.	
30 Décadi	22 mardi	Bedburg.	





Brumaire.

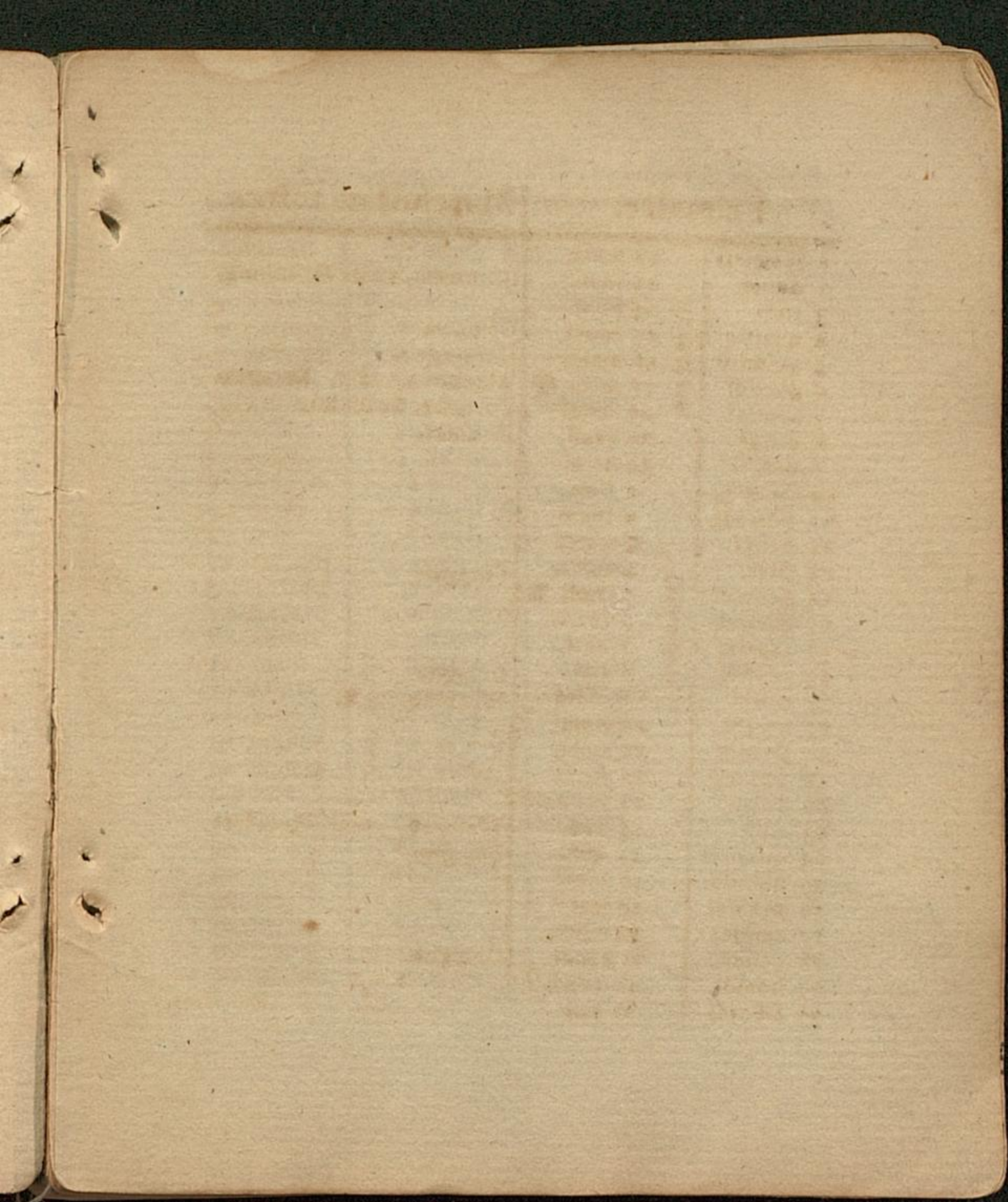
Marchés et foires.

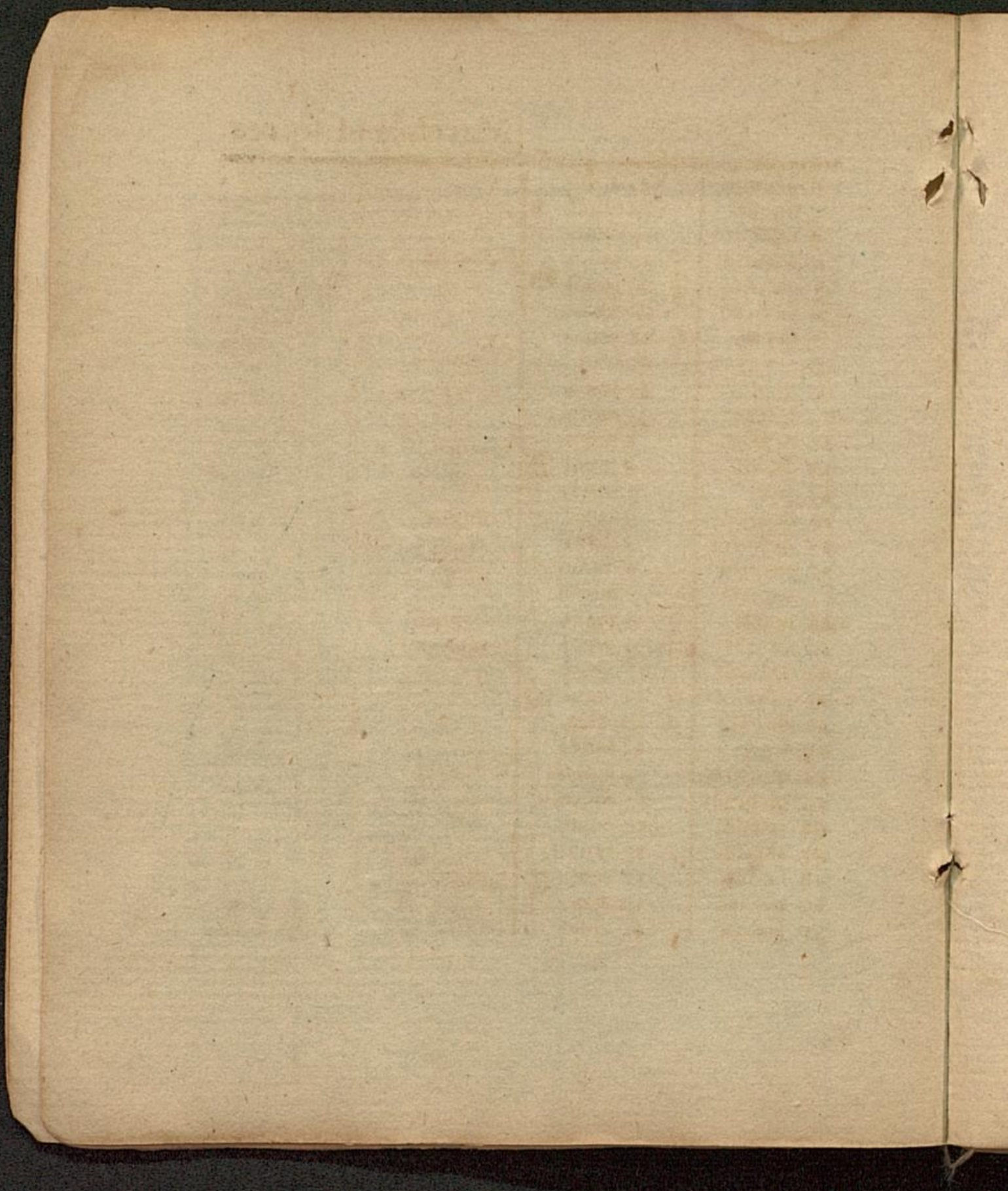
1 primidi	23 mécr.	Aix-la Chapelle, Lipp.
2 duodi	24 jeudi	Commeren, Cant. Zulp.
3 tridi	25 vend.	Goch. Lechnich.
4 quartidi	26 sam.	Cologne. Zulpich.
5 quintidi	27 Dim.	Düren. Rheinberg. Erkelenz.
6 sextidi	28 lundi ☉	
7 septidi	29 mardi	Kerpen.
8 octidi	30 mécr.	Cologne. Ravenstein.
9 nonidi	31 jeudi	Mock. Enskirchen. Kem-
10 Décadi	1 vend.	(pen. Neuss.
11 primidi	2 sam.	Uden.
12 duodi	3 Dim.	Strelen. Neersen.
13 tridi	4 lundi ☽	
14 quartidi	5 mardi	Cologne.
15 quintidi	6 mécr.	
16 sextidi	7 jeudi	
17 septidi	8 vend.	
18 octidi	9 sam.	Vanrei. Cologna.
19 nonidi	10 dim.	Aldenhoven.
20 Décadi	11 Inndi	
21 primidi	12 mardi ☽	
22 duodi	13 mécr.	Uden.
23 tridi	14 jeudi	Lottum.
24 quartidi	15 vend.	Cologne.
25 quintidi	16 sam.	
26 sextidi	17 dim.	
27 septidi	18 lundi	
28 octidi	19 mardi	Cologne.
29 nonidi	20 mécr. ☽	
30 Décadi	21 jeudi	

Frimaire.

Marchés et foires.

1 primidi	22 vend.	
2 duodi	23 sam.	Brunsrath, cant. Heinsberg;
3 tridi	24 dim.	
4 quartidi	25 lundi	Cologne.
5 quintidi	26 mardi	Uerdingen.
6 sextidi	27 mécr. ☉	Aldekirch, cant. Kempen.
7 septidi	28 jeudi	Cologne, Susteran,
8 octidi	29 vend.	Boxmer.
9 nonidi	30 sam.	
10 Décadi	1 Dim.	
11 primidi	2 lundi	
12 duodi	3 mardi	
13 tridi	4 mécr.	
14 quartidi	5 jeudi ☽	Cologne.
15 quintidi	6 vend.	
16 sextidi	7 sam.	
17 septidi	8 dim.	Cologne,
18 octidi	9 lundi	Wachtendonck.
19 nonidi	10 mardi	
20 Décadi	11 mécr.	
21 primidi	12 jeudi	
22 duodi	13 vend. ☽	
23 tridi	14 sam.	Walbeck, cant. Gueldres.
24 quartidi	15 dim.	Cologne.
25 quintidi	16 lundi	
26 sextidi	17 mardi	
27 septidi	18 mécr.	
28 octidi	19 jeudi	Cologne.
29 nonidi	20 vend. ☽	
30 Décadi	21 sam.	





Nivôse.

Marchés et foires.

1 primidi	22 dim.	
2 duodi	23 lundi	
3 tridi	24 mardi	
4 quarridi	25 mécr.	Cologne.
5 quintidi	26 jeudi ☉	
6 sextidi	27 vend.	
7 septidi	28 sam.	
8 octidi	29 dim.	Cologne.
9 nonidi	30 lundi	
10 Décadi	31 mardi	
11 primidi	1 mécr.	Linnich.
12 duodi	2 jeudi ☉	
13 tridi	3 vend.	
14 quartidi	4 sam.	Cologne.
15 quintidi	5 dim.	
16 sextidi	6 lundi	
17 septidi	7 mardi	
18 octidi	8 mécr.	Cologne.
19 nonidi	9 jeudi	Gueldres.
20 Décadi	10 vend.	
21 primidi	11 sam. ☽	
22 duodi	12 dim.	
23 tridi	13 lundi	
24 quartidi	14 mardi	Cologne.
25 quintidi	15 mécr.	
26 sextidi	16 jeudi	
27 septidi	17 vend.	
28 octidi	18 sam. ☽	Cologne.
29 nonidi	19 dim.	
30 Décadi	20 lundi	

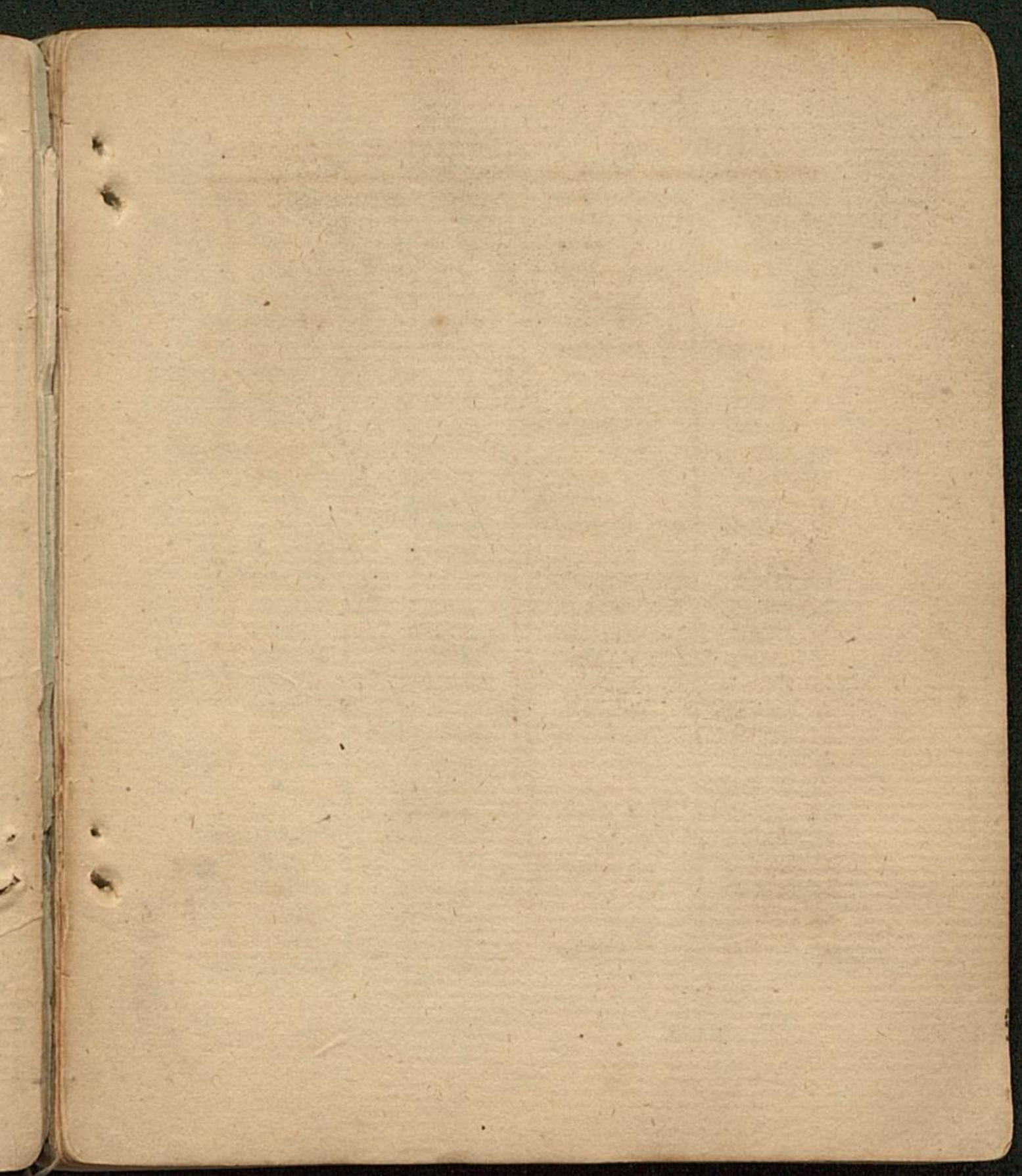
Decembre.

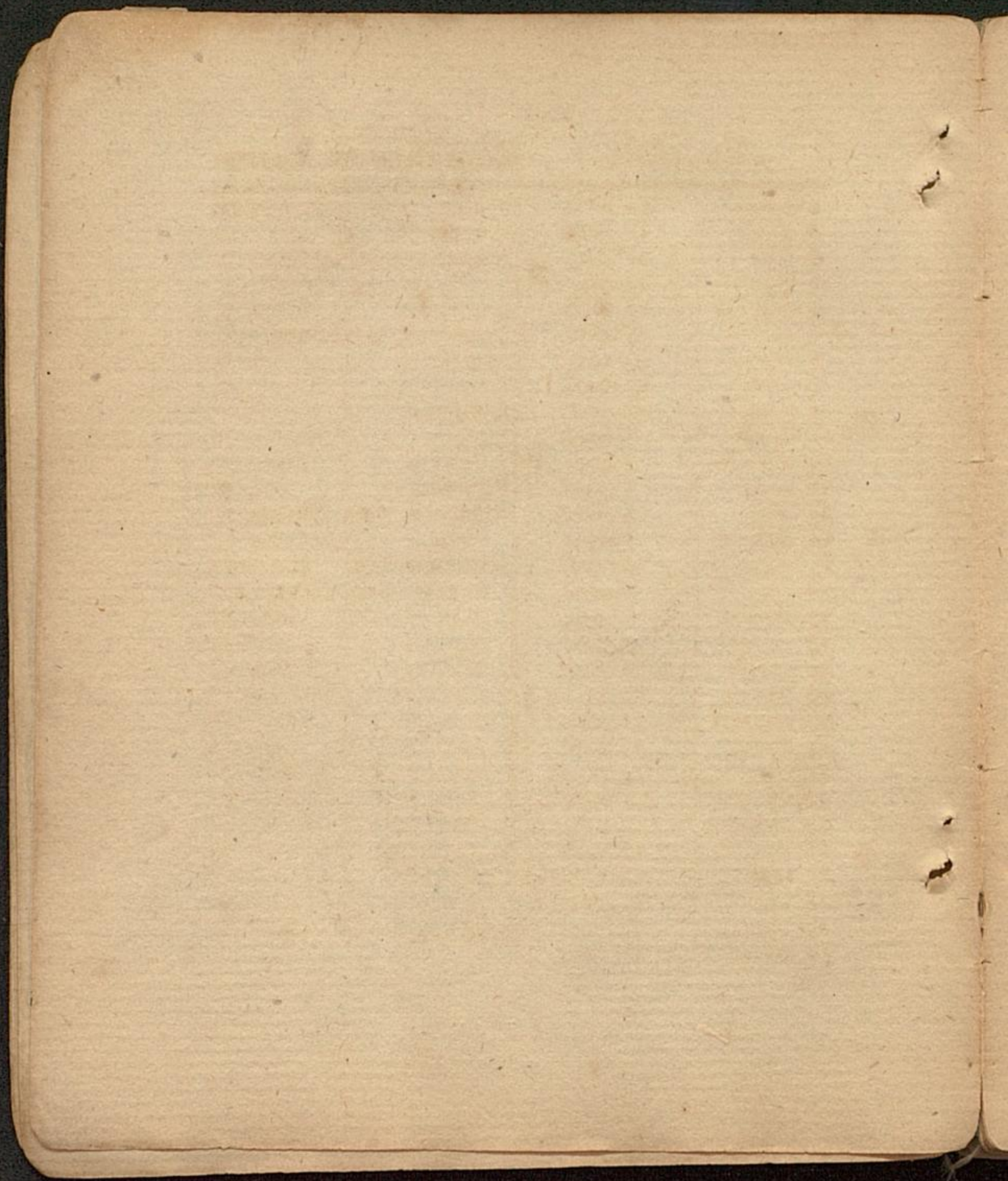
Janvier 1800.

Pluviôse

Marchés et foires.

1 primidi	21 mardi	Crévelt. Beck. Erckelenz.
2 duodi	22 mécr.	
3 tridi	23 jeudi	
4 quartidi	24 vend.	
5 quintidi	25 sam. ☉	
6 sextidi	26 dim.	Megen. Cant. Ravenstein.
7 septidi	27 lundi	
8 octidi	28 mardi	
9 nonidi	29 mécr.	
10 Décadi	30 jeudi	
11 primidi	31 vend.	Koschenbroic. Cant. Neer-
12 duodi	1 sam.	(sen.)
13 tridi	2 dim. ☽	
14 quartidi	3 lundi	
15 quintidi	4 mardi	
16 sextidi	5 mécr.	
17 septidi	6 jeudi	
18 octidi	7 vend.	Dahlen. Cant. Odenkirchen
19 nonidi	8 sam.	
20 Décadi	9 dim. ☺	
21 primidi	10 lundi	
22 duodi	11 mardi	
23 tridi	12 mécr.	
24 quartidi	13 jeudi	
25 quintidi	14 vend.	Juliers.
26 sextidi	15 sam.	
27 septidi	16 dim. ☾	
28 octidi	17 lundi	
29 nonidi	18 mardi	
30 Décadi	19 mécr.	





Ventôse.

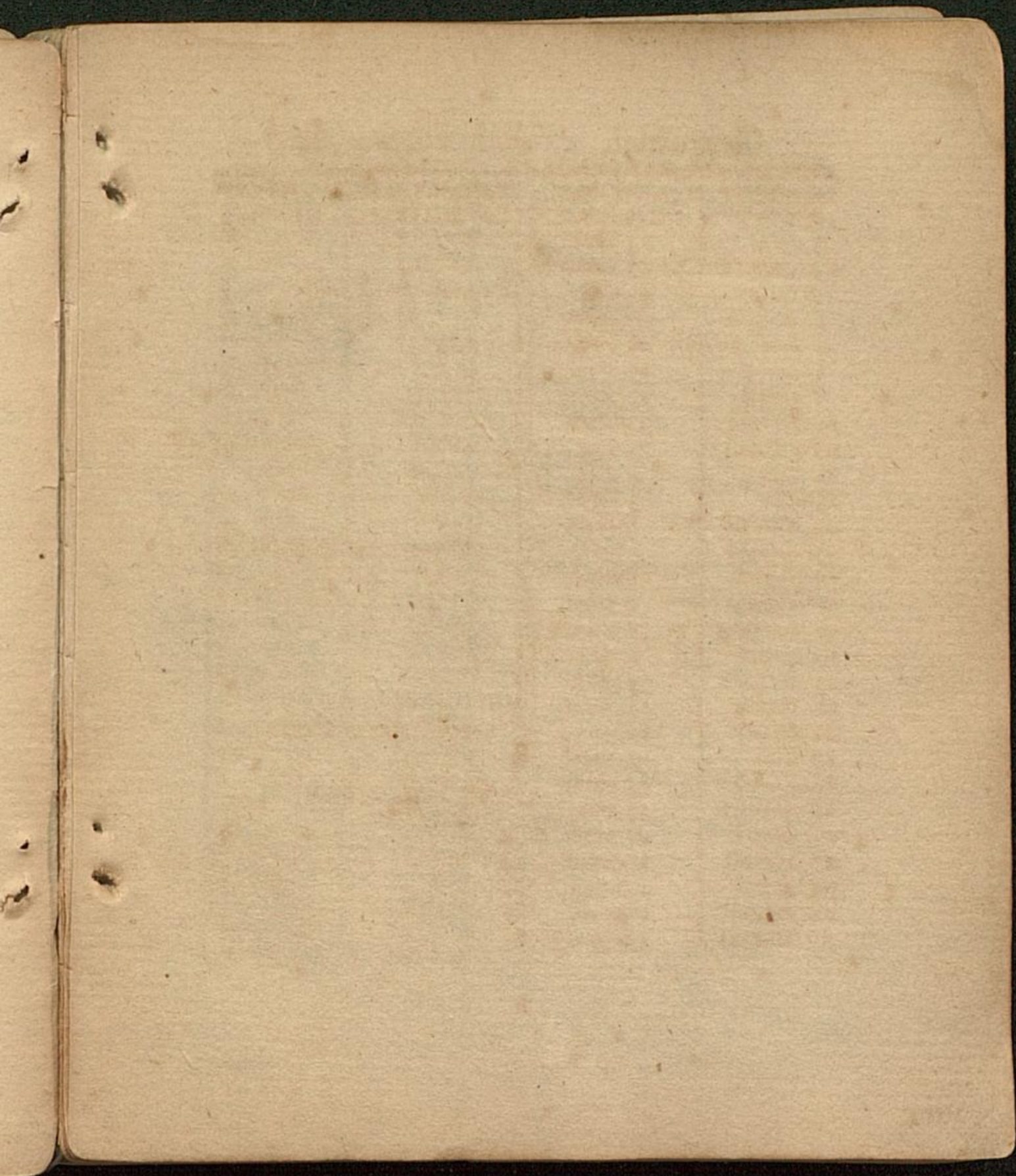
Marchés et foires.

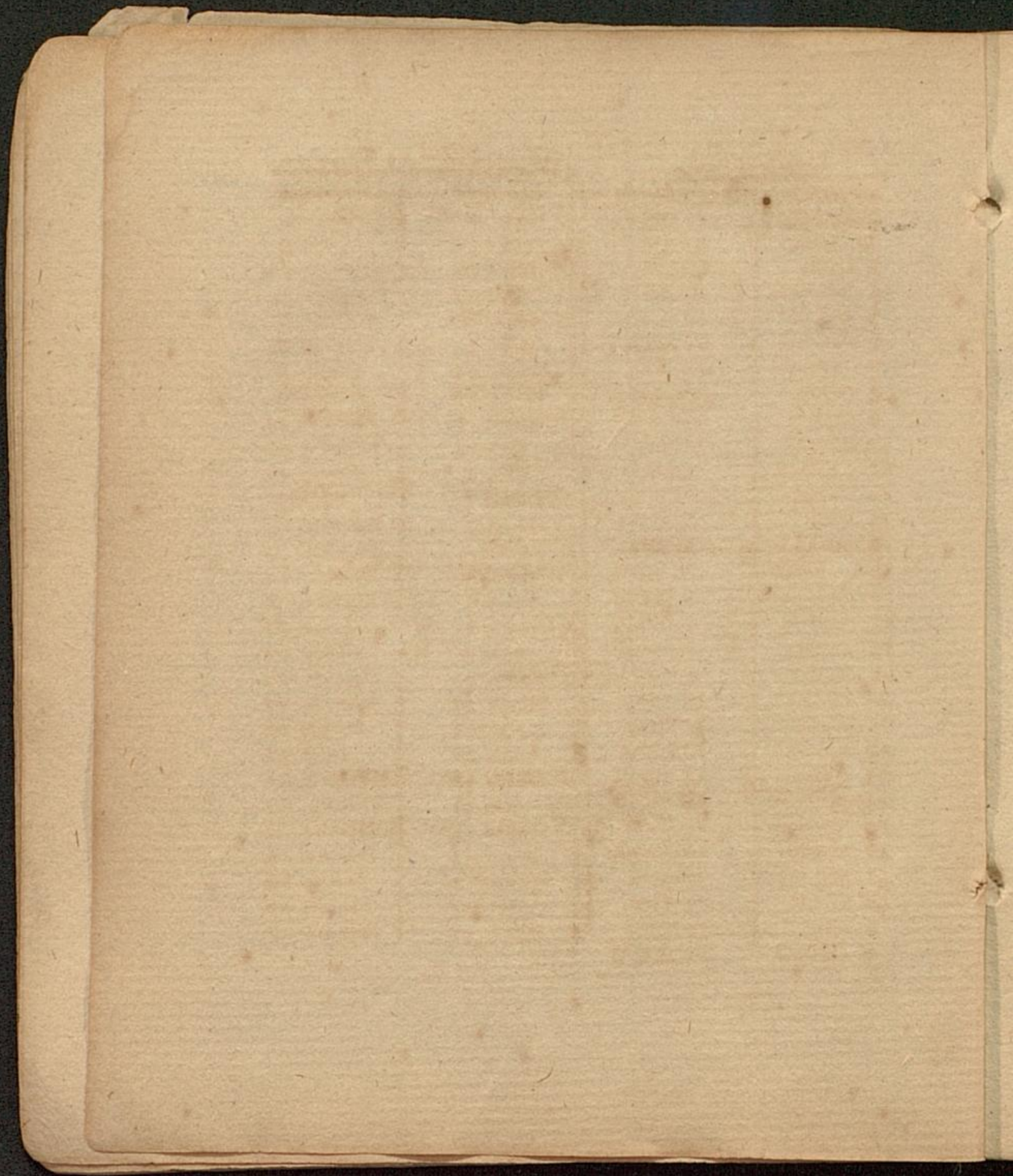
1 primidi	20 jendi	Mœurs. Hülchrath. Wellen.
2 duodi	21 vend.	Cleves,
3 tridi	22 sam.	Issum. cant. Gueldres.
4 quartidi	23 dim.	
5 quintidi	24 lundi	Bruel.
6 sextidi	25 mard.	Bergheim. Wickerath.
7 septidi	26 mécr	
8 octidi	27 jeudi	
9 nonidi	28 vend.	Kempen.
10 Décadi	1 sam.	
11 primidi	2 dim.	Kerpen.
12 duodi	3 lundi	Gladbach. cant. Nersen.
13 tridi	4 mardi	
14 quartidi	5 mécr.	
15 quintidi	6 jeudi	Geilenkirchen. Holzwei-
16 sextidi	7 vend.	(ler. cant. Erckelenz.
17 septidi	8 sam.	
18 octidi	9 dim.	
19 nonidi	10 lundi	
20 Décadi	11 mardi	
21 primidi	12 mécr.	
22 duodi	13 jeudi	
23 tridi	14 vend.	
24 quartidi	15 sam.	
25 quintidi	16 dim.	
26 sextidi	17 lundi	Odenkirchen.
27 septidi	18 mardi	
28 octidi	19 mécr.	
29 nonidi	20 jeudi	Neersen.
30 Décadi	21 vend.	

Germinal.

Marchés et foires.

1 primidi	22 sam.	Dülken. cant. Bracht.
2 duodi	23 dim.	Grevenbroich. cant. Elsen.
3 tridi.	24 lundi	
4 quartidi	25 mardi	
5 quintidi	26 mécr.	Sittard. Heinsberg. Linn.
6 ssxtidi	27 jeudi	(cant. Urdingen.
7 septidi	28 vend.	
8 octidi	29 sam.	
9 nonidi	30 dim.	
10 Décadi	31 lundi	
11 primidi	1 mardi	Aldekirch. cant. Kempen.
12 duodi	2 mécr.	Gemund.
13 tridi	3 jeudi	
14 quartidi	4 vend.	
15 quintidi	5 sam.	Walduiel. cant. Bracht.
16 sextidi	6 dim.	
17 septidi	7 lundi	
18 octidi	8 mardi	
19 nonidi	9 mécr.	
20 Décadi	10 jeudi	
21 primidi	11 vend.	
22 duodi	12 sam.	Straelen. cant. Wankum.
23 tridi	13 dim.	
24 quartidi	14 lundi	
25 quintidi	15 mardi	Rheinberg.
26 sextidi	16 mécr.	
27 septidi	17 jeudi	Cologne.
28 octidi	18 vend.	
29 nonidi	19 sam.	
30 Décadi	20 dim.	





Floréal.

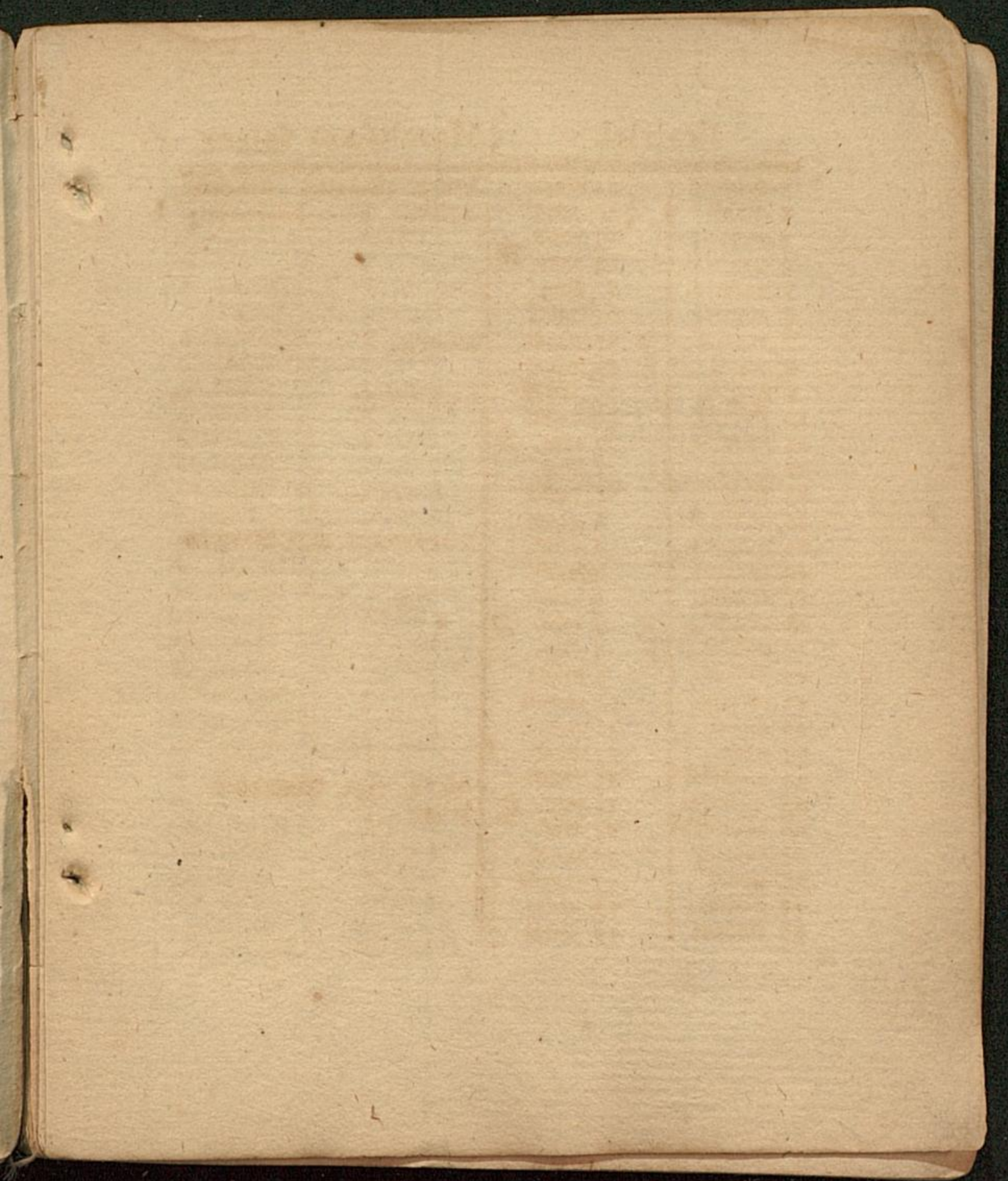
Marchés et foires.

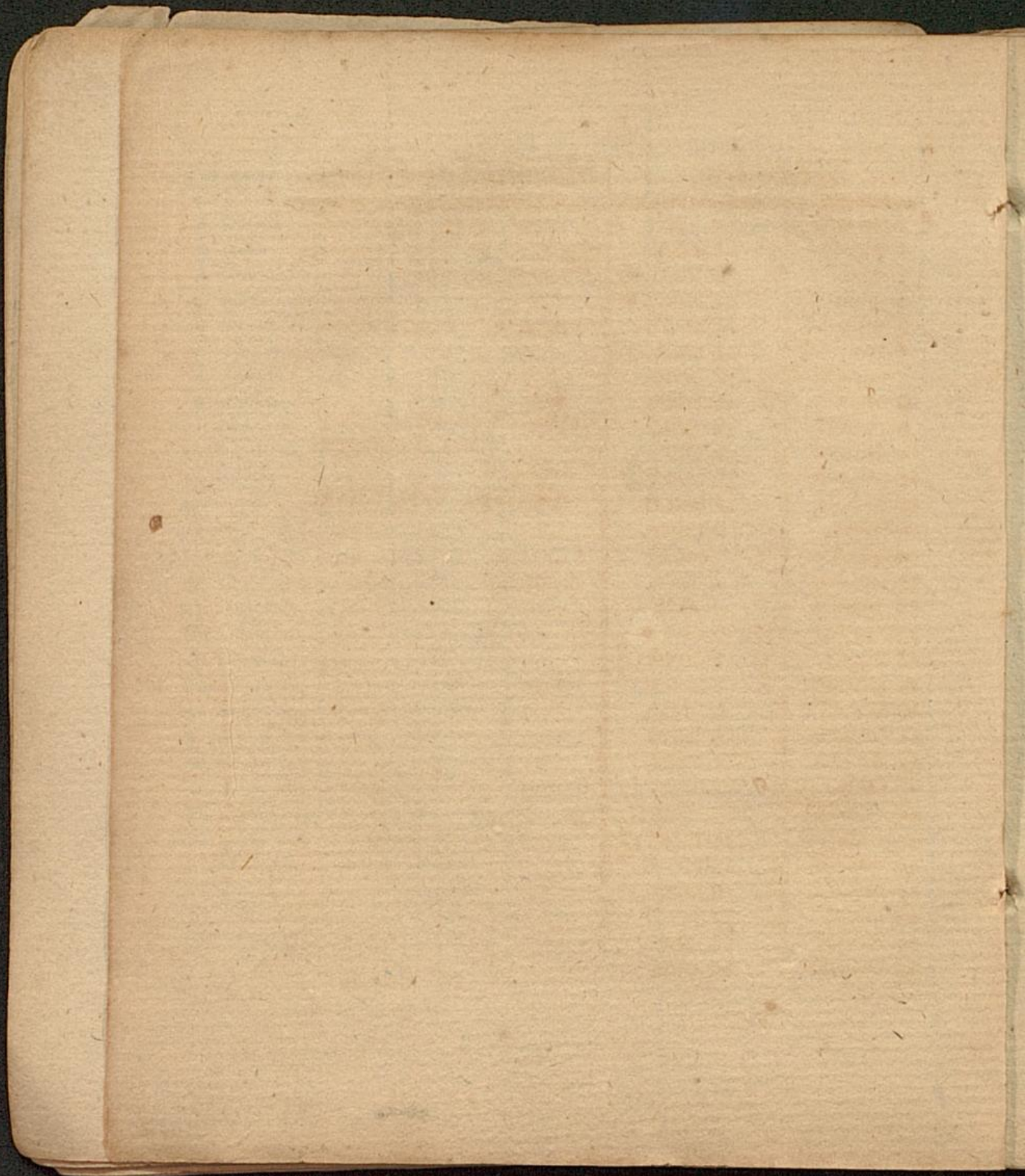
1 primidi	21 lundi	Orsoi. cant. Mœurs.
2 duodi	22 mardi	
3 tridi	23 mécr.	Monjoye.
4 quartidi	24 jeudi ☉	Gemert.
5 quintidi	25 vend.	Erckelenz.
6 sextidi	26 sam.	
7 septidi	27 dim.	
8 octidi	28 lundi	Euskirchen, Cant. Zulpich.
9 nonidi	29 mardi	Helderen. cant. Horst.
10 Décadi	30 mécr.	
11 primidi	1 jeudi	Calear.
12 duodi	2 vend. ☾	Aix la chap. Ravenstein.
13 tridi	3 sam. ☾	
14 quartidi	4 dim.	Zulpich.
15 quintidi	5 lundi	Uden. cant. Gemert.
16 sextidi	6 mardi	
17 septidi	7 mécr.	
18 octidi	8 jeudi	
19 nonidi	9 vend. ☺	Horst.
20 Décadi	10 sam.	
21 primidi	11 dim.	
22 duodi	12 lundi	
23 tridi	13 mardi	Boemer. cant. Goch.
24 quartidi	14 mécr.	
25 quintidi	15 jeudi ☾	Venrai. cant. Horst.
26 sextidi	16 vend.	
27 septidi	17 sam.	
28 octidi	18 dim.	
29 nonidi	19 lundi	
30 Décadi	20 mardi	

Prairial.

Marchés et foires.

1 primidi	21 mécr.	Aix-la-chapelle. Crevelt.
2 duodi	22 jeudi	Herpen. cant. Ravenstein.
3 tridi	23 vend. ☉	
4 quarridi	24 sam. ☾	
5 quintidi	25 Dim.	
6 sextidi	26 lundi	
7 septidi	27 mardi	Xanten.
8 octidi	28 mécr.	
9 nonidi	29 jeudi	Eschweiler.
10 Décadi	30 vend.	
11 primidi	31 sam. ☽	
12 duodi	1 Dim.	
13 tridi	2 lundi	
14 quartidi	3 mardi	
15 quintidi	4 mécr.	Nievenheim. cant. Dormag
16 sextidi	5 jeudi	
17 septidi	6 vend.	
18 octidi	7 sam. ☺	
19 nonidi	8 dim.	
20 Décadi	9 lnni	
21 primidi	10 mardi	
22 duodi	11 mécr.	
23 tridi	12 jeudi	
24 quartidi	13 vend.	Alpen. cant. Rheinberg.
25 quintidi	14 sam. ☾	Juliers.
26 sextidi	15 dim.	
27 septidi	16 lundi	
28 octidi	17 mardi	
29 nonidi	18 mécr.	
30 Décadi	19 jeudi	





Messidor.

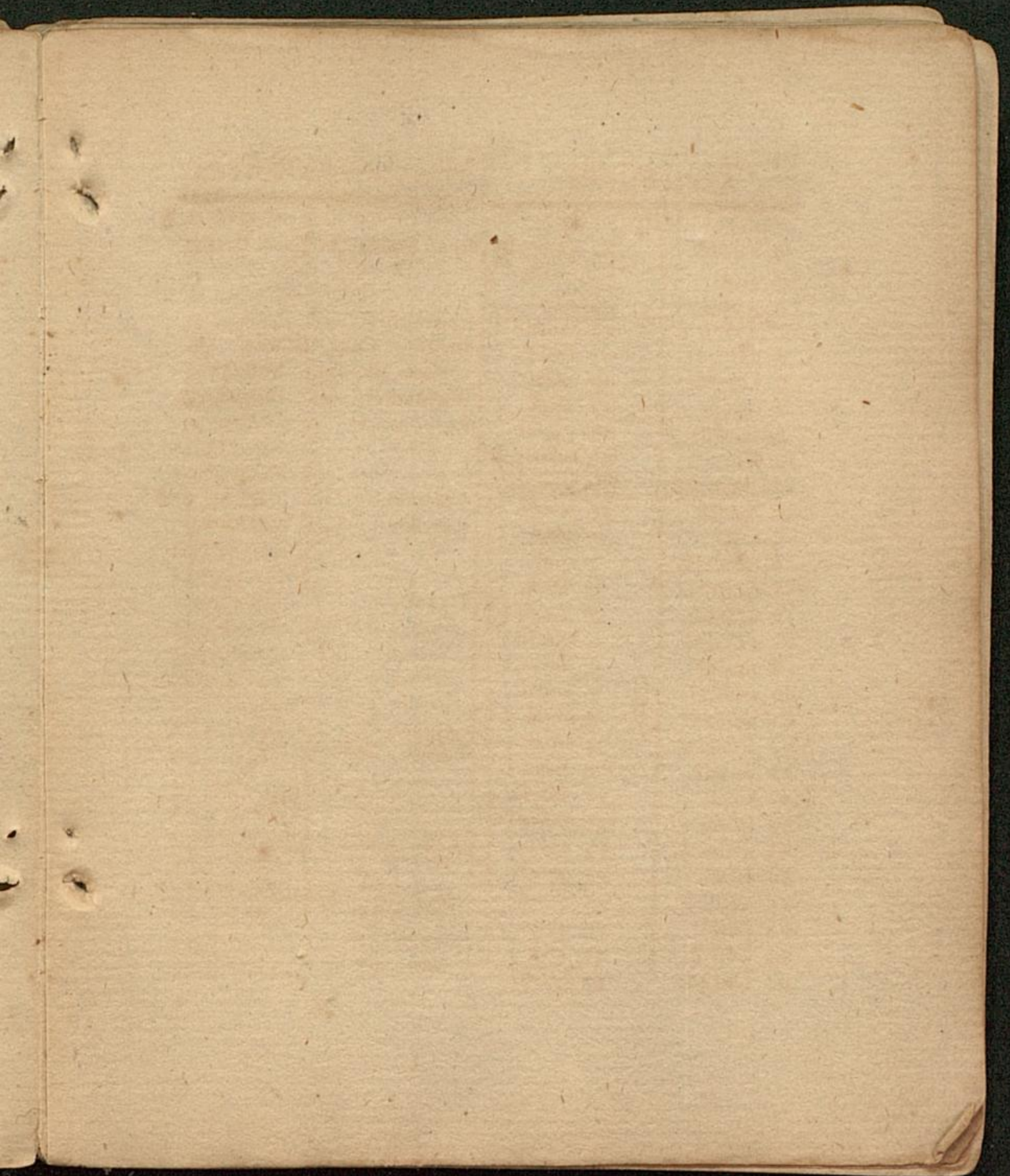
Marchés et foires.

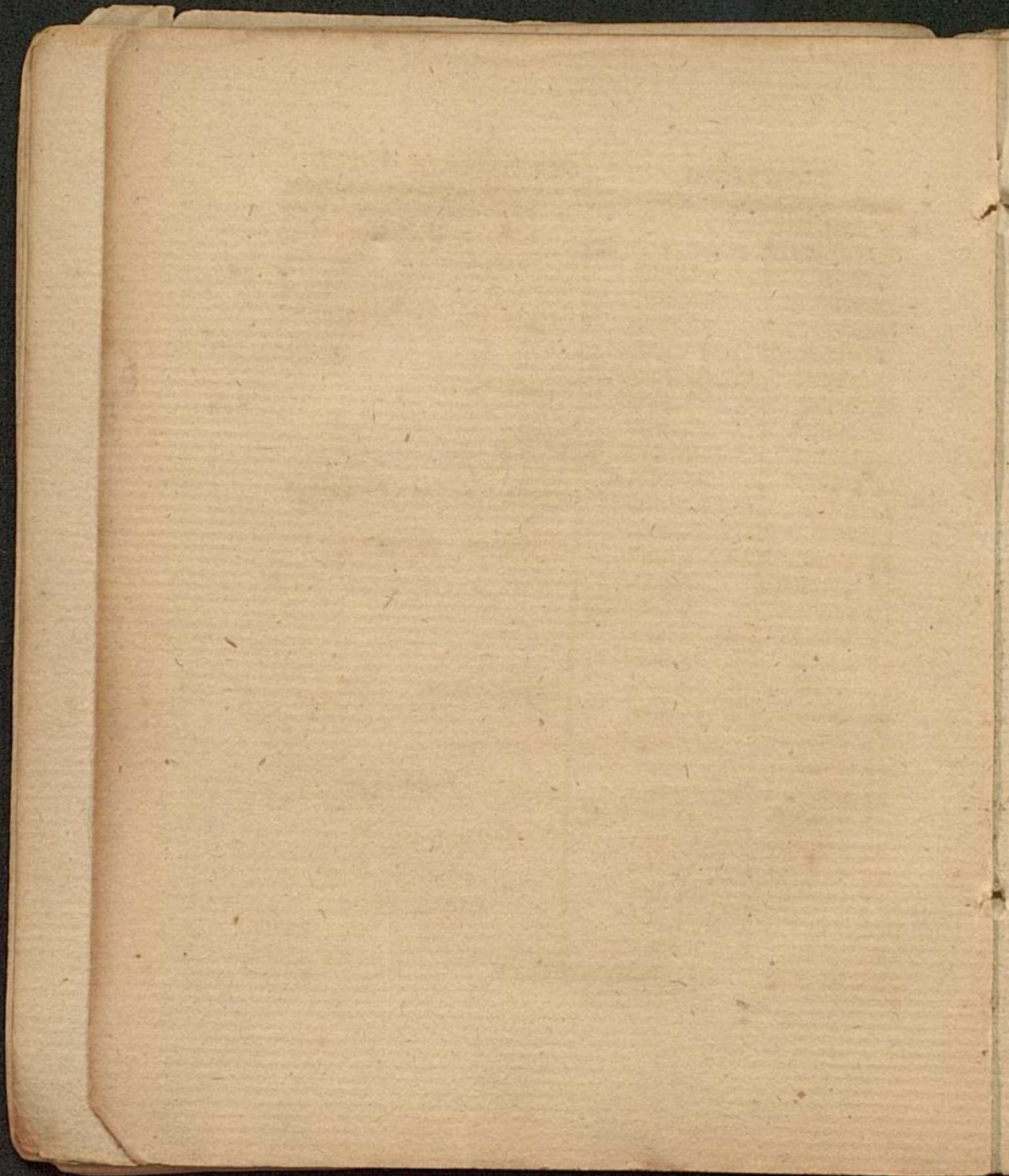
1 primidi	20 vend.	Doveren. can. Erkelenz.
2 duodi	21 sam.	Mock. cant. Cranenbourg.
3 tridi	22 dim. ☉	Goch. Gueldres.
4 quartidi	23 lundi	
5 quintidi	24 mardi	Sœnsbeck. cant. Zanteu.
6 sextidi	25 mécr.	
7 septidi	26 jeudi	
8 octidi	27 vend.	
9 nonidi	28 sam.	Neuss. Rommerskirch.
10 Décadi	29 Dim.	(cani. Dormagen.)
11 primidi	30 lundi ☽	Uerdingen.
12 duodi	1 mardi	Griethausen. Cant. Clève.
13 tridi	2 mécr.	
14 quartidi	3 jeudi	
15 quintidi	4 vend.	
16 sextidi	5 sam.	
17 septidi	6 dim.	
18 octidi	7 lundi ☽	
19 nonidi	8 mardi	
20 Décadi	9 mécr.	
21 primidi	10 jeudi	
22 duodi	11 vend.	
23 tridi	12 sam.	
24 quartidi	13 dim.	
25 quintidi	14 lundi ☽	
26 sextidi	15 mardi	
27 septidi	16 mécr.	
28 octidi	17 jeudi	
29 nonidi	18 vend.	
30 Décadi	19 sam.	

Thermidor.

Marchés et foires.

1 primidi	20 Dim.	
2 duodi	21 lundi ☉	Grev enbroich. Cant. Elsen.
3 tridi	22 mardi	
4 quartidi	23 mécr.	Rheinberg.
5 quintidi	24 jeudi	Megen. Cant. Rave nstein.
6 sextidi	25 venl.	Jüchen. Odenkirchen.
7 septidi	26 sam.	Waldseich. cant. Heinsberg
8 octidi	27 Dim.	Kempen.
9 nonidi	28 lundi	
10 Décadi	29 mardi ☾	
11 primidi	30 mécr.	Ravenstein.
12 duodi	31 jeudi	Koschenbroic. Neersen.
13 tridi	1 vend.	
14 quartidi	2 sam.	
15 quintidi	3 Dim.	
16 sextidi	4 lundi ☽	Düren.
17 septidi	5 mardi	
18 octidi	6 mécr.	
19 nonidi	7 jeudi	
20 Décadi	8 vend.	
21 primidi	9 sam.	Uden. cant. Gemert.
22 duodi	10 Dim.	
23 rridi	11 lundi	
24 quartidi	12 mardi ☽	
25 quintidi	13 mécr.	Aldenhoven. Linn.
26 sextidi	14 jeudi	
27 septidi	15 vend.	Grefrath. Wankum.
28 octidi	16 sam.	
29 nonidi	17 Dim.	
30 Décadi	18 lundi	





Fructidor.

Marchés et foires.

1 primidi	19 mard.	Cornelimünster. cant. Bor-
2 idi	20 mécr. ☉	Hülschrath. Dulken. (celle.
3 tridi	21 jeudi	Cranenbourg.
4 quartidi	22 vend.	Bruel.
5 quintidi	23 sam.	Bergheim. Sæffelen.
6 sextidi	24 dim.	
7 septidi	25 lundi	
8 octidi	26 mardi	Neuss.
9 nonidi	27 mécr.	
10 Décadi	28 jeudi ☽	Cleeve.
11 paimidi	29 vend.	
12 duodi	30 sam.	Holzweiler. cant. Erckelenz
13 tridi	31 dim.	Nideggen. Gladbach.
14 quartidi	1 lundi	
15 quintidi	2 mardi	
16 sextidi	3 mécr. ☽	
17 septidi	4 jeudi	
18 octidi	5 vend.	
19 nonidi	6 sam.	Odenkirchen.
20 Décadi	7 dim.	
21 primidi	8 lundi	
22 duodi	9 mardi	
23 tridi	10 mécr.	Juliers. Heldereu.
24 quartidi	11 jeudi ☽	
25 quintidi	12 vend.	Gueldres.
26 sextidi	13 sam.	
27 septidi	14 dim.	
28 octidi	15 lundi	
29 nouidi	16 mardi	
30 Décadi	17 mécr.	

Aout.

Septembre.

Jours complément. | Marchés et foires.

1 primidi	Septembre	18 jeudi	Gemert. Hosrt. Wassenberg
2 duodi		19 vend.	
3 tridi		20 sam.	
4 quartidi		21 dim.	
5 quintidi		22 lundi	

ECLIPSES.

Il y a trois éclipses dans cette année, dont aucune est visible dans nos contrées.

RENOUVELLEMENT DE L'ANNÉE.

Le 1. Vendem. commencement *de l'Automne*
2 Frimaire - *de l'Hiver.*
29 Ventôse - *du Printemps*
2. Messidor - *de l'Eté.*

